

Une section adaptée au judo club

BARSAC Depuis le début de l'année, une section adaptée a ouvert au dojo

Julien Nabarra entraîne désormais le Judo Club Langonnais. Professionnel de ce sport, il a, durant ses études, découvert qu'il pouvait être pratiqué par des personnes en situation de handicap. « En particulier au contact de Fred Scarabello, chargé de mission judo adapté pour le département. Il m'a fait découvrir cette discipline », explique l'entraîneur, qui a suivi la formation spéciale au Creps de Talence. « J'y ai passé deux semaines et j'ai effectué 40 heures, à Tresses, chez Fred Scarabello. J'ai ainsi pu valider mon certificat de spécialisation accompagnement et intégration des personnes en situation de handicap ».

En s'installant en Sud-Gironde, il a démarché les établissements accueillant des personnes handicapées. « Les Esat, les CAT. Une section a été créée à Sauveterre-de-Guyenne. Les personnes en situation de handicap ont intégré les cours des valides. Il y en a quatre qui souffrent de handicaps légers ».

Julien Nabarra est également entré en contact avec le foyer de Saint-Michel-de-Rieufret et deux groupes de huit personnes ont été constitués. Restait à trouver un club où pratiquer. « Ce n'est pas facile car les dojos sont occupés, dans la journée, par les scolaires. Finalement, cela a été possible au Judo Club de Barsac ». Un club créé en 1972 entre

autre par Raymond Ribes, qui vient participer au cours de judo adapté.

Le mercredi matin, entre 10 h 30 et 12 heures, le dojo est occupé par ces hommes et ces femmes, âgés de 45 à 60 ans, dont Julien s'occupe. « Au début, j'étais un peu réticent. Maintenant, c'est devenu une évidence. Je souhaite faire découvrir cette discipline aux structures spécialisées ». Julien adapte son enseignement à ses élèves. « C'est très enrichissant. Ils font des progrès importants en peu de temps ».

On pourra s'en rendre compte, prochainement, lors de la démonstration prévue à Saint-Michel-de-Rieufret.

Catherine Dowmont



Le mercredi matin, le dojo de Barsac est réservé aux personnes handicapées. PH. C. D.